

— Salle de commande de la centrale thermique de Laibin B, en Chine, dans la province du Guangxi.

EDF Médiathèque/Julien Goldstein (p. 30), Guillaume Lemarchal (p. 31)



42

GRAMMES

par kWh en 2004. Le parc français de production est l'un des moins émetteurs de CO₂.

La contribution aux enjeux de la planète

— Par la nature de son activité, le groupe EDF est directement concerné par trois grands enjeux planétaires : le changement climatique, l'accès aux biens essentiels et la protection de la biodiversité.

Face à ces enjeux, le Groupe propose des solutions pour faciliter l'accès à l'électricité, s'engage en faveur de la maîtrise des dépenses d'énergie et opère des choix énergétiques robustes et durables. Il veille à respecter et favoriser la biodiversité autour de ses installations.



LIMITER L'EFFET DE SERRE ET ÉCONOMISER LES RESSOURCES

En 2004, les opérateurs européens ont préparé la mise en place du marché des permis d'émission de CO₂, dans le cadre du protocole de Kyoto, et engagé des réflexions sur le dispositif possible pour les périodes 2005-2008, 2008-2012 et au-delà. Compte tenu de l'enjeu majeur que représente pour le secteur électrique la maîtrise des émissions de gaz à effet de serre, EDF participe à ces travaux et prépare une politique environnementale renforcée dans ce domaine. Parmi les grands énergéticiens européens, EDF est celui qui émet le moins de CO₂ par kWh produit en France, grâce à son parc nucléaire et hydraulique. Il est toutefois le deuxième émetteur industriel de CO₂ en France, compte tenu de la taille de son parc de centrales thermiques à flamme, qui assurent le complément indispensable aux centrales nucléaires et hydroélectriques.

EDF contribue à la réduction des émissions, en développant en priorité les moyens pas ou peu émetteurs de CO₂ (nucléaire, hydraulique, énergies nouvelles renouvelables), en poursuivant ses recherches sur les technologies innovantes et sur l'intégration optimale des énergies propres dans les systèmes électriques et en aidant ses clients à maîtriser leurs consommations d'énergie.



— La centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine.

Une nouvelle étape engagée pour le nucléaire

L'énergie nucléaire est, avec la grande hydraulique, le moyen de production le plus puissant pour produire de grandes quantités d'électricité sans émission de gaz à effet de serre.

Dans la perspective du renouvellement de son parc nucléaire, EDF a décidé, avec l'accord du gouvernement français, d'engager la construction d'une tête de série du réacteur European Pressurised Reactor (EPR – 1 600 MW) à Flamanville.

Sur la base d'une durée de vie estimée à 40 ans des centrales nucléaires en exploitation, l'arrêt de la première pourrait intervenir autour de 2015. Celui des autres tranches interviendra ensuite de manière échelonnée. Il convient donc de s'y préparer.

Fruit d'une coopération entre ingénieurs français et allemands, l'EPR constitue une amélioration des Réacteurs à Eau Pressurisée (REP) actuels, renforce encore les standards de sûreté et l'efficacité énergétique, et diminue le volume de déchets par kWh produit. La Finlande a elle aussi choisi l'EPR fin 2003. Ce nouveau réacteur ne constitue donc pas une rupture technologique et l'expérience accumulée sur les réacteurs existants pourra y être réinvestie. EDF en assurera l'ingénierie, intégrant dès la construction les exigences de l'exploitant. Le coût est estimé à 3 Md€.

La Chine

Lors du 6^e Challenge annuel EDF visant à encourager l'innovation et le partage de bonnes pratiques en matière de sûreté, sécurité et radioprotection, les centrales chinoises de Daya Bay et Ling Ao ont reçu le 1^{er} prix de la radioprotection pour les centrales 900 MW ainsi que le 1^{er} prix de la sécurité.

Les procédures réglementaires, à commencer par l'organisation du débat public en 2005, et les passations des marchés vont s'échelonner de 2005 à début 2007. La construction se déroulera entre 2007 et 2012.

Les investissements et les offres dans les énergies renouvelables

Le groupe EDF poursuit une politique de développement diversifié dans les énergies renouvelables. SIIF Énergie a changé de nom pour devenir EDF Énergies Nouvelles afin de rendre plus visible les activités d'EDF dans les énergies nouvelles et renouvelables. EDF Énergies Nouvelles se développe surtout en Europe, ainsi qu'aux États-Unis via sa filiale EnXco, spécialisée dans l'exploitation de l'éolien.

L'hydraulique, première énergie renouvelable

L'hydraulique est la seule des énergies renouvelables à fournir de grandes puissances. Elle représente aussi le seul moyen de stocker de l'énergie potentielle. Sa rentabilité est avérée.

Le parc hydraulique d'EDF est le plus important de l'Union européenne. Il a produit 45,3 TWh (France métropolitaine et DOM) en 2004. L'un des enjeux d'avenir est de renouveler les concessions des ouvrages dans des conditions intégrant au mieux les attentes des autres usagers de l'eau (agriculteurs, pêcheurs, industriels, touristes) tout en préservant au maximum la capacité de production.

Pour faire face aux besoins futurs, EDF a décidé, après un criblage au regard du Développement Durable, de construire un nouvel ouvrage à Gavet, dans les Alpes. Pour un investissement de 160 M€, le plus important dans l'hydraulique depuis les années 80, cette centrale souterraine ultramoderne de 92 MW remplacera à l'horizon 2013 six anciennes centrales au fil de l'eau sur la Romanche, en Isère. Elle produira annuellement 560 MWh, 80 de plus que les aménagements existants. Un gain aussi pour l'environnement local : elle sera invisible et des conduites, des canaux et des lignes moyenne tension disparaîtront. Près de 3,5 M€ seront consacrés à la protection de l'environnement.

Dans le sud-est asiatique, EDF est investisseur-opérateur (à 35 %) dans la société Nam Theun 2 Power Company Limited (NTPC) qui assure le Build, Own, Operate and Transfer (BOOT) du projet Nam Theun au Laos. Cette installation de 1080 MW fournira annuellement à la Thaïlande près de 6000 GWh d'électricité renouvelable, qui se substitueront au développement d'autant de productions thermiques dans ce pays. La construction du barrage nécessitera la mise en eau de 450 km² sur le plateau de Nakai. En compensation, le projet financera la protection de l'essentiel de son bassin versant de 4000 km², dans la chaîne annamitique, d'intérêt mondial pour la biodiversité. Les 1100 familles qui devront être déplacées ainsi que celles impactées à l'aval bénéficieront de programmes de développement, conçus sur un mode participatif, financés et mis en place par le projet, sous contrôle externe. Cinq ateliers internationaux, organisés par la Banque mondiale en Asie, Europe et États-Unis, dans le cadre de la préparation du projet, ont permis à l'ensemble des parties prenantes (promoteurs, financeurs, populations locales,

CAPACITÉ ÉOLIENNE DÉVELOPPÉE PAR LE GROUPE EDF

Capacité installée (en MW)

Part EDF de la capacité installée compte tenu de sa participation financière dans les projets

	En exploitation fin 2003	Mis en service en 2004	Mise en service prévue en 2005	Total
Portugal	38 19	20 6	106 33	164 58
France	57 14	21 6	80 42	158 62
États-Unis	335 122	60 15	0 0	395 137
Grande-Bretagne	40 22	0 0	44 22	84 44
Italie	0 0	23 6	70 18	93 24
Autres	79 36	0 0	0 0	79 36
TOTAL	548 213	123 32	300 115	971 359

— Le parc de Niévan, près de Narbonne dans l'Aude, se compose de 21 éoliennes.



EDF Médiathèque/Sophie Loubaton

ONG, médias, etc.) de faire part de leurs accords et désaccords sur les aspects techniques, économiques et socio-environnementaux du projet.

Par ailleurs, EDF a lancé un programme de recherche sur la production d'électricité à partir de l'énergie des courants marins, avec des hydroliennes sous-marines. Au-delà de l'expérimentation initiée par EDF Energy sur les côtes orientales de la Grande-Bretagne, des mesures de courant sont menées au large de Barfleur, afin de caractériser le gisement potentiel.

Les développements dans l'éolien

En Europe, EDF Énergies Nouvelles a mis en exploitation en 2004 plus de 60 MW de puissance éolienne et a mis en construction près de 300 MW. Le groupe optimise par ailleurs l'exploitation de ses parcs éoliens dans la durée. En particulier, des méthodes d'optimisation de la maintenance par la fiabilité ont été développées par la R&D d'EDF pour les grandes turbines. Elles sont expérimentées par EnXco sur le parc de Chanarambie aux États-Unis.

Le solaire, en croissance

Avec Total Énergie (EDF 40 %, Total 35 %) pour le photovoltaïque et l'entreprise Giordano pour le solaire thermique, le groupe EDF accélère son développement dans l'énergie solaire.

Le marché du photovoltaïque connaît une croissance exponentielle avec la montée en puissance d'applications « raccordées réseau ». Dans ce cadre, Total Énergie a décidé en 2004 de doubler sa capacité de production en construisant une usine à Toulouse. Elle sera opérationnelle fin 2005, avec une capacité de 15 MWc pour un budget d'investissement de 6 M€. Elle pourra évoluer jusqu'à 30 MWc.

Pour être durable, cette croissance devra s'accompagner de baisses de coûts, ce qui a été observé jusqu'à présent. La R&D d'EDF contribue activement aux travaux pour accélérer cette baisse de coût via le projet Cisel de développement de cellules photovoltaïques en films minces de type CIS (cuivre indium sélénium) avec un procédé électrolytique.

En France, Giordano, premier fabricant national de la filière solaire thermique et partenaire d'EDF, commercialise des systèmes intégrés de chauffage (notamment des pompes à chaleur) et de production d'eau chaude pour l'habitat individuel et le tertiaire. La société a produit, en 2004, près de 12 000 chauffe-eau individuels et 44 000 m² de capteurs solaires.

45,3 TWh

La production du parc hydraulique d'EDF (France métropolitaine et DOM) en 2004.

60 MW

de puissance éolienne ont été mis en service en 2004 par EDF Énergies Nouvelles en Europe.

PUISSANCE PHOTOVOLTAÏQUE EN MWc PRODUITES PAR TOTAL ÉNERGIE

Année	2000	2001	2002	2003	2004 (Prév.)	2005 (Prév.)
	4	4,1	5,4	8,6	25,5	40

— À ses clients professionnels, ici un cabinet d'architectes, EDF propose des conseils sur l'éclairage et la réglementation des installations électriques existantes.



32

grandes entreprises françaises ont choisi l'offre kWh Équilibre®, une offre d'électricité « verte ».

63 800

MWh issus d'une production à partir d'énergies renouvelables ont été vendus par EDF Energy à ses clients particuliers.

Les offres commerciales « vertes »

Destinée aux clients éligibles en France, l'offre kWh Équilibre® déployée depuis 2002 s'est naturellement étendue, en 2004, aux clients professionnels et aux PME-PMI, ainsi qu'aux collectivités territoriales, avec des modalités différentes selon les clientèles. Le principe est toujours le même : pour chaque kWh « Équilibre » acheté, EDF injecte sur le réseau électrique un kWh issu de sa production à partir d'énergies renouvelables, une procédure audité et certifiée par Observ'ER⁽¹⁾.

L'offre kWh Équilibre® a été choisie par 32 grandes entreprises (62 sites pour une consommation de 210 000 MWh). En 2004, 15 nouveaux contrats ont été signés avec de grands groupes, 337 avec des PME-PMI (700 sites clients pour une consommation estimée de 26 000 MWh) et 301 avec des clients professionnels (pour une consommation estimée à 1 300 MWh). L'ensemble représente plus de 237 000 MWh.

Cette offre est proposée en Espagne par Hispaelec. En Grande-Bretagne, EDF Energy présente une offre similaire, le *Green Tariff*, avec plus de 5 300 000 MWh d'électricité verte vendus à ses clients entreprises et professionnels et plus de 63 800 MWh à ses clients domestiques en 2004, de même que EnBW avec ses offres *Naturenergie Silber* et *Naturenergie Gold*.

Depuis plusieurs années, Électricité de Strasbourg favorise, via des partenariats avec des lotisseurs, architectes et installateurs, le développement de solutions de chauffage utilisant la pompe à chaleur. Le succès est au rendez-vous. Fin 2004, on compte plus de 750 installations de ce type dans le Bas-Rhin sur les 21 000 installations réalisées en logement neuf en France.

EDF a créé la société Everbat, qui propose pour le bâtiment des offres intégrées à base d'énergies renouvelables, associant pompes à chaleur, solaire thermique et photovoltaïque.

La Maîtrise de la Demande d'Énergie (MDE) : une offre commerciale

Engagé dans une démarche volontaire de maîtrise de la demande d'énergie et de réduction des émissions de CO₂, le groupe EDF propose à ses clients conseils, informations et services en matière de MDE.

EDF Energy est en avance sur la cible que lui a fixée le programme gouvernemental Energy Efficiency 1 (EEC1). Pour améliorer encore sa contribution pour le prochain programme Energy Efficiency 2 (EEC2), EDF Energy s'attache avec la R&D du Groupe à améliorer son offre.

En France

– **Auprès des particuliers**, EDF a proposé divers types de conseils, dont notamment : le *Conseil confort Vivrélec*, souscrit par plus de 300 000 clients, le *Conseil confort d'été*, le *Conseil avant-projet rénovation*, les *Conseils solutions électriques* sur les équipements de chauffage en logement neuf. Les clients ont pu aussi bénéficier d'accompagnements financiers pour la rénovation de logements existants ou l'acquisition d'équipements électriques en logement neuf.

– **Aux professionnels**, EDF propose d'y voir plus clair dans leur consommation avec le *Bilan annuel de consommation* et le *Bilan*

(1) Observ'ER : Observatoire des énergies renouvelables, représentant en France de l'organisme européen indépendant Renewable Energy Certificate System (RECS).



— Les clients particuliers peuvent bénéficier d'accompagnements financiers pour rénover leur logement.

annuel personnalisé. Les professionnels sont informés des nouveautés dans l'énergie par les revues *Projecteur sur* et *Lettre EDF Pro*. En 2004, EDF a déployé pour eux des conseils sur la climatisation, l'éclairage et la réglementation des installations électriques intérieures.

Pour les entreprises, la gamme des offres *Optimia*[®], centrée sur la MDE, complète les services d'aide à la gestion de l'énergie, de suivi des consommations et d'analyse des courbes de charge. Les conseils *Optimia*[®] peuvent être délivrés pour tout ou partie des équipements d'un site : pré-diagnostic des consommations d'électricité de l'entreprise et information sur les solutions pour les réduire (avec simulation financière), conseils énergétiques pour les futurs locaux, optimisation de l'éclairage des lieux professionnels, notamment.

– **Après des collectivités territoriales**, EDF propose également une gamme *Optimia*[®] adaptée à leur patrimoine : bureaux, salles de classe, piscine, éclairage public, etc. EDF les conseille aussi sur des solutions faisant appel aux énergies renouvelables, notamment dans le cadre de projets Haute Qualité Environnementale (HQE).

L'essor des projets HQE

L'ouverture à Branféré (Morbihan), en 2004, de la nouvelle école Nicolas-Hulot, site pionnier d'éducation à l'environnement dédié à la biodiversité (projet commun de la Fondation Nicolas-Hulot et de la Fondation de France) constitue l'aboutissement d'une longue aventure dans laquelle EDF, membre fondateur de la Fondation Nicolas-Hulot depuis 1990, s'est particulièrement investi. EDF a mobilisé toutes ses compétences pour accompagner la construction d'un bâtiment de Haute Qualité Environnementale avec un rôle de conseil et de suivi en matière de solutions techniques, en particulier

dans le choix d'une pompe à chaleur géothermale.

Un nouvel accord avec l'ADEME

EDF et l'ADEME ont signé en avril 2004 une nouvelle convention triennale de partenariat visant en particulier la maîtrise de l'énergie et le développement des énergies renouvelables.

Cet accord se caractérise par la promotion de l'efficacité énergétique dans tous les secteurs, avec l'appui de services et technologies adaptés. Il prévoit la mise en œuvre d'incitations, comme les certificats d'économie d'énergie dans le cadre de la future loi

d'orientation sur l'énergie. EDF et l'ADEME contribueront aussi à la conception de bâtiments de Haute Qualité Environnementale (HQE). Des études évalueront l'impact de la MDE et de la production d'électricité sur les émissions de CO₂. La R&D visera l'émergence de nouvelles technologies performantes pour la maîtrise des consommations et des productions d'électricité, notamment renouvelables.

Une première étude conjointe portant sur l'évaluation des émissions de CO₂ de l'électricité consommée en France pour les différents usages a été réalisée en 2004. Ses résultats seront désormais utilisés par EDF et l'ADEME.

FAVORISER L'ACCÈS AUX BIENS ESSENTIELS

Politique en direction des clients à faible revenu

Dans chacun des contextes nationaux des pays dans lesquels EDF intervient, le cadre réglementaire et l'accompagnement social des clients à faibles revenus sont fondés sur une approche et des outils relativement différents. Mais partout la conscience d'apporter un bien de première nécessité est la même.

En Grande-Bretagne, EDF Energy a créé un fonds indépendant, le EDF Energy Trust, pour sortir les clients démunis de la spirale de la dette. En collaboration avec le Citizens Advice Bureau et d'autres ONG, le Trust propose des conseils de gestion financière et de MDE, ainsi que des aides au règlement des factures.

En Argentine, Edenor a poursuivi en 2004 sa campagne d'information *Usage rationnel de l'électricité* à destination des clients en difficultés de paiement afin de promouvoir l'usage sûr et efficace de l'électricité pour éviter les accidents, générer des économies et protéger l'environnement. Près de 200 000 documents d'information ont été envoyés en 2004.

En France, le décret instituant un tarif de première nécessité pour 1,6 million de foyers à faible revenu est paru en 2004 pour application en janvier 2005. Leur facture d'électricité devrait baisser de 20 % en moyenne. Ce dispositif s'ajoute aux mesures de solidarité prises par EDF et les pouvoirs publics depuis plus de quinze ans, comme les Fonds Solidarité Énergies (FSE), auxquels EDF a contribué à hauteur de 18,7 M€ en 2003 et 17,6 M€ en 2004, et qui ont bénéficié à 200 000 clients en difficulté en 2003 et en 2004.

Depuis 1999, EDF s'est engagé à ne pas interrompre la fourniture d'un client en difficulté de paiement sans avoir recherché un contact préalable. Ces personnes se voient proposer un *Service Maintien de l'Énergie* (SME) de 3 kW. Si aucun contact n'a eu lieu, EDF recourt au *Service Minimum* (SMI) en laissant une puissance de 1 kW. En 2004, près de 200 000 SME et plus de 125 000 SMI ont été installés. Grâce à ces dispositifs transitoires, le nombre de coupures est tombé de 670 000 en 1993 à 225 000 en 2003. Avec le numéro vert Solidarité 0 800 65 03 09, tout client en difficulté peut contacter gratuitement EDF, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Au-delà du tarif et des dispositifs d'aide, l'action passe par la médiation sociale. Celle-ci, à travers des structures associant entreprises de service public, collectivités territoriales, services sociaux et associations locales, recrée du lien social, facilite l'accès aux services publics, régule les conflits, responsabilise les personnes, facilite l'accès à l'emploi. En 2004, EDF a développé de tels dispositifs : 11 Points Médiation Multiservices et 15 Points Services aux Particuliers sont en activité. Certaines équipes ont pu résoudre 70 % de leurs dossiers de médiation. Toutes interviennent aussi à titre préventif en dispensant des conseils de MDE et de maîtrise de budget aux foyers gros consommateurs d'énergie.

En 2004, EDF a expérimenté le service *Assurelec*, qui garantit une prise en charge de la facture d'électricité jusqu'à 12 mois aux clients souhaitant se prémunir contre les risques d'impayés en cas d'arrêt de travail.

Accès à l'énergie

EDF déploie le programme ACCESS⁽¹⁾ pour les populations du Sud, tant dans les zones rurales isolées qu'après des populations périurbaines des grandes métropoles :

– En 2004, le Groupe a conduit une évaluation des résultats de son action dans les zones périurbaines du Cap, en Afrique du Sud, et de Buenos Aires, en Argentine. À Buenos Aires, le programme d'installation de 4 500 compteurs à pré-paiement mené par Edenor a recueilli un taux élevé de satisfaction (90 %). L'évaluation montre les points à améliorer, concernant notamment l'information des clients sur la MDE et leur accompagnement dans le choix d'équipements performants. Au Cap, la joint-venture PNES⁽²⁾ créée par EDF et ESKOM a réussi l'électrification du township de Khayelitsha (350 000 personnes). L'évaluation a révélé des données susceptibles d'impacter la planification de l'électrification ainsi que d'autres services publics de la ville. Elle souligne le manque d'équipements effi-

Nombre de bénéficiaires du programme ACCESS



Nombre de clients desservis par des Sociétés de Services Décentralisées (SSD)





EDF Médiathèque/Julien Goldstein

— Dans le Kwazulu Natal, en Afrique du Sud, les villages éloignés du réseau électrique national sont équipés de panneaux solaires et de compteurs à pré-paiement.

caces dans les familles. À la suite de ces évaluations, EDF a lancé, avec Edenor, PNES et l'appui d'ONG locales, deux projets pilotes de MDE pour installer des équipements efficaces et améliorer l'isolation des habitations.

— Pour les populations rurales isolées, EDF propose la création de Sociétés de Services Décentralisés (SSD), économiquement viables, offrant électricité, gaz, pompage, etc., et s'appuyant au maximum sur les ressources d'énergies renouvelables locales, sans toutefois rejeter le recours à des groupes électrogènes. En 2004, EDF a décidé avec ses partenaires Total, Total Énergie et Nuon, l'extension des 4 sociétés locales créées au Mali, au Maroc et en Afrique du Sud. La société Temasol au Maroc a été retenue par les autorités pour une nouvelle phase de développement qui portera de 16 000 à 53 000 le nombre de familles bénéficiaires de services électriques fondés sur l'énergie solaire.

Kwazulu Natal, en Afrique du Sud : une démarche de groupe

En 2004, EDF a décidé d'étendre la société de services décentralisés Kwazulu Energy Services (KES) démarrée en 2002 pour porter le nombre de ses clients de 3 000 à 11 000 à la fin de 2005. Une étude a été lancée avec Care South Africa sur la prévalence du sida chez les employés de KES et sur les moyens de prévention et de traitement qui pourraient être mis en œuvre. EDF Energy a appuyé KES dans le développement économique de sa zone de concession en

démarrant, avec une ONG locale, un programme d'irrigation de culture maraîchère par pompage solaire. Les produits artisanaux fabriqués par les femmes de cette zone feront partie en 2005 des cadeaux d'entreprise d'EDF.

Partenariat avec la Fondation Énergies pour le Monde (FONDEM) 2004-2006

Le partenariat FONDEM-EDF, visant à développer des projets innovants d'accès à l'électricité par les énergies renouvelables, a été confirmé, et une nouvelle convention a été signée le 19 décembre 2003 pour la période 2004-2006. Un accent est porté sur le volet durabilité économique des projets (en complément des volets environnementaux et sociaux) avec un volet particulier sur les activités économiques génératrices de revenus qui nécessitent de la puissance susceptible d'être apportée par les énergies renouvelables. L'aboutissement de 6 projets conduits dans ce cadre a permis, en 2004, l'amélioration des conditions d'accès à la santé, à l'éducation, à l'eau potable, ainsi que l'amélioration des conditions de vie dans les foyers et le développement d'activités génératrices de revenus pour près de 25 000 personnes au Sénégal, à Madagascar, au Laos et en Haïti.

Le partenariat avec la Fondation Nicolas-Hulot

Pour développer l'accès à l'énergie, EDF travaille toujours en partenariat avec des ONG. C'est le cas pour les actions conduites avec la Fondation Énergies pour le Monde et la Fondation Nicolas-Hulot.

Le concept des aires du patrimoine, récemment adopté par l'Union Internationale

2004-2006

La nouvelle convention d'EDF avec l'ADEME vise notamment la maîtrise de la consommation d'énergie.

200 000

clients en difficulté ont bénéficié des fonds solidarité énergies en 2003 et 2004.

(1) ACCession à l'Énergie et aux Services.

(2) Phambile Nombane Energy Services.

— Opération de reforestation au Brésil, à proximité du barrage hydroélectrique de Lajes.

EDF Médiathèque/Antonio Scorza



pour la Conservation de la Nature (UICN), fait de la valorisation et de la protection de leur patrimoine naturel ou culturel un vecteur de développement économique des populations locales. À travers leur partenariat pour la création d'aires du patrimoine, la Fondation Nicolas-Hulot, EDF et l'ADEME favorisent l'accès à l'énergie et aux biens essentiels, le développement économique des populations rurales et la protection de l'environnement. En 2004, deux aires du patrimoine ont été démarrées au Sénégal dans la lagune de la Somone et le village de Dindéfelo.

CONTRIBUER À LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

Une politique pour la biodiversité

Par ses activités de production d'électricité, thermiques ou renouvelables et ses réseaux électriques, EDF est confronté aux problématiques d'impacts sur la biodiversité.

Le Groupe a confirmé en 2004 trois grandes orientations en matière de protection de la biodiversité. La première est d'analyser ses impacts. Ainsi, EDF mène depuis vingt ans un important programme de surveillance de la faune et la flore aquatique sur tous ses sites nucléaires en France. La deuxième orientation est d'agir en faveur de la biodiversité. Dans ce but, EDF réduit les impacts des ouvrages hydroélectriques, en optimisant les débits et la gestion des plans d'eau, en intégrant les ouvrages dans les paysages, en construisant des passes à poissons. De même, l'entreprise installe sur les lignes des dispositifs pour éloigner les oiseaux ou pour les accueillir dans des endroits choisis. La troisième orientation consiste à sensibiliser son personnel et le grand public en soutenant associations et initiatives locales.

Une mise en œuvre à grande échelle

Les études d'impact environnemental menées dans le cadre du projet Nam Theun ont fait progresser la connaissance de la biodiversité de la région. Seize espèces de poissons ont ainsi été découvertes sur les deux bassins versants du projet, toutes ayant été ensuite identifiées dans des zones non impactées par le futur ouvrage. De même, une espèce nouvelle de mammifère a été identifiée : le saola (*Pseudoryx nghetinhensis*). Une étude est en cours avec l'ONG Wildlife Conservation Society sur les populations d'éléphants dans la zone du projet et à proximité.

Des partenariats concrets

La protection de la biodiversité se mène en partenariat avec de nombreuses associations, locales, nationales, ou ONG mondiales. La Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), France Nature Environnement (FNE), le Réseau de Transport d'Électricité (RTE) et EDF, ont signé en février 2004 une convention instituant un Comité National Avifaune. Deux séminaires nationaux ont été organisés en 2004, rassemblant les interlocuteurs locaux des différents partenaires.

En Grande-Bretagne, EDF Energy a également engagé des partenariats avec de nombreuses ONG pour protéger la biodiversité (Adas Wildlife, Adas Sustainable Land Management, Norfolk Wildlife Trust, Suffolk Wildlife Trust) et bâtir un plan d'action en 2005.